

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 20 mars 2024

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre dallage patinoire

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars à 19 h 15,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Alexandra FOURGEAUD, Rozenn DURAND, Christophe ETALLAZ, Sarah JONCHERE

Magland : Johann RAVAILLER, Laurène CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY, Kader KHADRAOUI, Stéphanie FERRAND

Etaient excusés : Sabine TOUNA, Jérôme PRALONG, Sophie DEPOISIER, Mallory BOULANGER, Alain CARON,

Sarah JONCHERE a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 13/03/2024

Présents : 9

Date d'affichage : 13/03/2024

Votants : 9

Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical de la procédure d'appel d'offres lancée le 14 février 2024 pour le choix d'un maître d'œuvre pour la réalisation d'un dallage sur la patinoire de Flaine. La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le mercredi 20 mars 2024 a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncées dans le règlement de la consultation, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle du bureau ABEST.

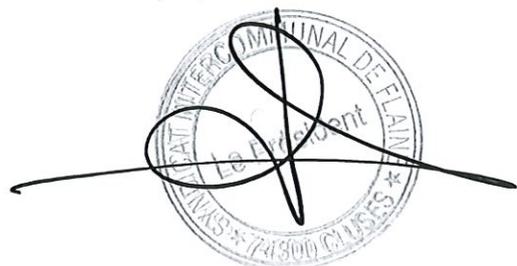
Monsieur le Président propose aux membres de l'assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et donc d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- attribue le marché au bureau ABEST,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER



Signature of Johann RAVAILLER, President of the Syndicat Intercommunal de Flaine.